

Factsheet – Enregistrement Portail en ligne RCC

Si vous ne disposez pas encore d'un accès au portail en ligne, enregistrez-vous sur: www.zsrnext.ch.

Enregistrement

Pour un enregistrement rapide, nous vous recommandons de préparer les documents suivants:

- **Enregistrement en tant que personne physique**
 - Numéro AVS
 - Carte d'identité ou passeport (pièce d'identité officielle)
 - GLN personnelle
 - Facultatif: numéro IDE personnel (par ex. entreprise individuelle)
- **Enregistrement d'une organisation**
 - Carte d'identité ou passeport (pièce d'identité officielle) d'une personne inscrite au registre du commerce avec droit de signature
 - Numéro IDE de l'entreprise (par ex. SA ou Sàrl)

Compte utilisateur

Saisissez les informations de votre compte utilisateur.

Ces identifiants vous permettront de vous connecter au portail en ligne une fois votre enregistrement terminé.

Vérification

Téléchargez maintenant une image de votre pièce d'identité officielle.

Si vous enregistrez une organisation, veuillez télécharger une image de la pièce d'identité officielle d'une personne inscrite au registre du commerce avec droit de signature.

La face avant de la pièce d'identité suffit.

Veillez à ce que le nom et la date de naissance soient clairement lisibles, car ces informations sont nécessaires pour l'identification.

Enregistrement

Veuillez indiquer si vous souhaitez enregistrer une demande pour une personne ou une organisation.

☒ Personne
 ☐ Organisation

En cas de nouvelle demande d'un numéro RCC pour une personne, nous vous prions de prendre en compte ce qui suit: afin de pouvoir fournir des prestations à charge de l'AOS (assurance obligatoire des soins), vous avez besoin d'une admission cantonale établie à votre nom. Veuillez noter que certains cantons admettent les personnes comme fournisseurs de prestations à charge de l'AOS uniquement si celles-ci exercent une activité professionnelle indépendante ou exercent en tant qu'associée dans une société de personnes. Les personnes employées ne sont pas autorisées à facturer des prestations à charge de l'AOS.

Enregistrement

Veuillez indiquer si vous souhaitez enregistrer une demande pour une personne ou une organisation.

☐ Personne
 ☒ Organisation

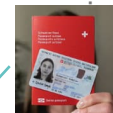
En cas de nouvelle demande d'un numéro RCC pour une organisation, nous vous prions de prendre en compte ce qui suit: afin de pouvoir fournir des prestations à charge de l'AOS (assurance obligatoire des soins), vous avez besoin d'une autorisation et/ou d'une admission cantonale établie au nom de votre organisation. Veuillez noter que certains cantons délivrent des autorisations cantonales d'exercer ou des admissions à des organisations uniquement s'il s'agit de personnes morales.

Vérification

Veuillez télécharger une attestation d'identification d'une personne inscrite au registre du commerce avec procuration. Sont acceptés les documents d'identité officiels, tels que carte d'identité ou passeport (DE/AT). Seuls les documents en format jpg/jpeg ou png sont acceptés.

Aucun document sélectionné

Sélectionner image



Conditions d'utilisation

Veuillez svp confirmer que vous avez lu les [conditions d'utilisation](#) de la procédure en ligne pour les numéros RCC et C et que vous les acceptez.

☐ Conditions d'utilisation

Envoyer la demande

Envoyer la demande et vérifier l'adresse e-mail

Après avoir envoyé votre demande d'enregistrement, vous recevrez un e-mail à l'adresse indiquée.

Veuillez confirmer votre adresse e-mail à l'aide du lien contenu dans cet e-mail.

Nous ne pouvons vérifier votre identité qu'après la vérification de votre adresse e-mail.

Si vous n'avez pas reçu d'e-mail, veuillez également vérifier votre dossier des courriers indésirables (spam).

Vérification de l'identité

Nous vérifions les demandes d'enregistrement les jours ouvrables, généralement en quelques heures.

Vous recevrez ensuite la confirmation de votre enregistrement par e-mail.

Se connecter au portail en ligne

Dès que vous avez reçu notre confirmation, vous pouvez vous connecter au portail en ligne à l'adresse www.zsrnext.ch

Dans le portail en ligne, vous pouvez:

- demander un nouveau numéro RCC;
- ajouter un numéro RCC existant;
- suspendre un numéro RCC; ou
- réactiver un numéro RCC suspendu.

Si vous exercez une activité dans le cadre d'une relation d'emploi et que votre employeur l'a déjà enregistrée dans le portail en ligne, veuillez confirmer votre relation d'emploi à l'aide du bouton jaune «Confirmer votre relation de travail».

Informations complémentaires et contact

Vous trouverez de plus amples informations sous www.santeservices.ch/fr/applications-de-branche/registres/demande/.

Vous avez des questions? Nous nous ferons un plaisir de vous aider :

- **E-mail** : zsr@santeservices.ch
- **Téléphone** : 032 625 42 44 (du lundi au vendredi, de 14 h 00 à 16 h 00)

